sister, malgré mon désir sincère de cesser de m'enivrer. J'étais malheureux, et maintenant, grâce après Dieu, à votre remède, je suis dans la joie, ainsi que ma femme et mes enfants.

Autrefois je dépensais tout à boire; maintenant, depuis que j'ai suivi votre traitement, j'ai pu non seulement subvenir aux besoins de ma famille, mais encore acquitter quelques dettes et j'ai gagné assez en outre pour acquitter les \$50. que vous demandez pour votre remède.

C'est donc avec grand plaisir que je vous donne ce certificat, dans l'espoir que d'autres malheureux seront encouragés par mon exemple à suivre votre traitement le "Dixon Cure."

(Signé) J. S. Ouvrier-menuisier.

Attestation de ce qui précède, par le Rév. Père Martineau, Jésuite.

Je soussigné certifie que je connais très bien, depuis plusieurs années celui qui a signé la lettre ci-dessus; je sais qu'il était considéré comme presque désespéré. Ayant entendu parler des merveilleux effets de la "Dixon Cure," je lui conseillai moi-même de suivre ce traitement. Il a écouté mon conseil, et je suis heureux de pouvoir certifier que tout ce qui est contenu dans sa lettre est parfaitement exact et conforme à la vérité.

(Signé) M. MARTINEAU, S. J. Montréal, 19 Juillet 1898.